



INFO-COP

Bulletin d'information des
copropriétaires du Louisbourg

Volume 26 No 6
3 mai 2019

État de situation sur les rénovations intérieures

Les croquis illustrant la configuration retenue pour le hall d'entrée pourront être visualisés dans les prochains jours dans la fenêtre du bureau de l'administration.

Bien que le mobilier choisi pour le hall d'entrée soit de provenance canadienne, il faudra compter environ 12 semaines avant de le recevoir. Un éclairage, des tapis et des objets décoratifs compléteront ce nouveau décor. À ce chapitre, les membres du conseil d'administration (CA) se sont impliqués activement avec des personnes-ressources et les architectes et designers de l'Atelier 21 avant d'arrêter leurs choix.

Une unité de climatisation sera également installée dans le hall; elle permettra la climatisation ou le chauffage de cette aire commune, selon les besoins.

Nous espérons sincèrement que vous apprécierez la cure de rajeunissement de notre hall, et nous vous remercions sincèrement de votre patience et de votre confiance.

Assemblée générale annuelle (AGA) – le 4 juin 2019 à 19h

Notez cet important rendez-vous à votre agenda! Comme l'an passé, des plages horaires seront annoncées pour vous inviter à venir chercher les documents pertinents les 21 mai et 22 mai au bureau de l'administration.

Comme cette assemblée comporte des sujets nécessitant un vote, il sera important que tout copropriétaire absent remette sa procuration. D'ailleurs, vous trouverez le formulaire de procuration ci-joint et aussi au local de publication.

Cette rencontre sera suivie d'un cocktail amical pour tous les copropriétaires.

Marquise – porte avant sur Grande Allée

L'entrepreneur prévoit commencer les travaux le lundi 13 mai et ce, pour une durée de 3 à 4 semaines. Ces travaux nécessiteront à l'occasion une déviation de la circulation par la porte arrière de l'édifice. Vous en serez informés par nos voix de communication habituelles.

Aménagement paysager

Les travaux printaniers d'aménagement paysager de l'entrée Grande Allée débuteront dès que la fin des travaux de la marquise le permettra.

Les travaux à effectuer pour raviver le couvert végétal sur le toit seront menés dès qu'une solution durable aura été trouvée. Durant 3 ans, cette terrasse a été utilisée par les entrepreneurs lors du déroulement de chantiers majeurs et elle en a passablement souffert. Les conditions physiques de cette terrasse (grands vents et le peu d'épaisseur du sol qui protège la membrane d'étanchéité) nécessitent des aménagements particuliers.

Nettoyage du stationnement intérieur

Le mardi 14 mai, un entrepreneur procédera au nettoyage du stationnement intérieur de la copropriété. Pour permettre le bon déroulement de cette opération, vous êtes priés de déplacer vos véhicules afin que le stationnement soit libre pour le nettoyage. Le stationnement devra être dégagé de 7h00 jusqu'à 17h00.

Sachez que le stationnement dans les rues avoisinantes (Du Parc, Moncton, Learmonth et Saunders) sera exceptionnellement sans limite de temps entre 7h00 et 17h00.

Soyez également avisés que l'entrepreneur, le gestionnaire et votre syndicat de copropriété se dégagent de toutes responsabilités advenant un bris sur un véhicule qui n'aurait pas été déplacé et que des frais de 50 \$ seront facturés à tout copropriétaire d'un espace qui n'aura pas déplacé son véhicule.

Nettoyage du stationnement extérieur

Le nettoyage du stationnement extérieur se fera plus tard en juin et nous profiterons de l'occasion pour faire repeindre les lignes jaunes délimitant chaque case.

Rapport d'évaluation de l'immeuble aux fins d'assurances

Le CA a reçu le *Rapport d'évaluation du bâtiment aux fins d'assurance*, produit par la firme Gilbert Deschênes et ass. Ce rapport est valide pour 5 ans et, en conclusion, il estime la valeur de l'édifice du Louisbourg à près de 49 millions de dollars. Nous aurons l'occasion de vous en parler plus en détails lors de l'AGA.

Alarme de feu du 22 avril 17h

Nous avons malgré nous vécu un exercice de feu le lundi de Pâques, œuvre d'un mauvais farceur. Merci beaucoup à tous ceux et celles qui ont pris la situation au sérieux et respecté l'obligation, dans ces circonstances, de se rendre au point de rassemblement, bien identifié dans le stationnement arrière.

- Les personnes dont la mobilité est affectée, de façon temporaire ou non, ont la responsabilité d'en aviser Stéphanie Chabot (GILM). Les pompiers se réfèrent automatiquement à cette liste dès leur arrivée pour aller vous chercher. Elle sera mise à jour d'ici le 1^{er} juin. Assurez-vous d'y être inscrit, si besoin est.
- Les ascenseurs s'arrêtent automatiquement, vous obligeant à prendre les escaliers, et sont réactivés dès que les pompiers jugent la situation complètement sécurisée.

Dépôt de cannettes consignées

Madame Suzanne Simard (406) remercie chaleureusement toutes les personnes qui déposent des contenants consignés dans les petits bacs bleus près des grands bacs de récupération. Cela contribue ainsi aux œuvres qu'elle soutient. Elle rappelle que les cannettes écrasées sont refusées par les machines de dépôt et recommande de rincer les contenants avant de les déposer.

Comité adhoc des bornes de recharge électriques

Un comité adhoc de 5 copropriétaires s'est rencontré à quelques reprises au cours des derniers mois afin de se documenter et d'échanger sur des scénarios possibles d'installation de bornes de recharge de véhicules électriques et hybride-électriques (VE) sur la copropriété. Plus de détails vous seront donnés à l'AGA.

Au plaisir de vous rencontrer le 4 juin prochain!

Le conseil d'administration